



Commission d'évaluation
de l'enseignement collégial

SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

Efficacité du système d'assurance qualité

du Collège Centennial

Octobre 2021

Québec, le 23 novembre 2021

Madame Angela Burgos
Directrice générale
Collège Centennial
5440, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H4C 1T0

**Objet : Suivi au rapport d'évaluation de l'efficacité du système
d'assurance qualité**

Madame la Directrice générale,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 5 octobre 2021, du suivi transmis par le Collège Centennial le 18 mai 2021 concernant la recommandation émise dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité. Dans son rapport de juin 2019, la Commission avait recommandé au Collège de « se doter de mécanismes pour veiller de manière systématique à la mise en œuvre et au suivi des résultats de son plan de réussite ».

En suivi à cette recommandation, le Collège présente le partage des responsabilités liées à la mise en œuvre et au suivi des résultats de son plan de réussite. Ce partage des responsabilités est clair. De plus, il est détaillé dans le calendrier universel (*Universal calendar*) et dans le plan institutionnel de réussite (*Institutional Student Success Plan*) joints à sa démonstration. Le Collège présente par la suite des outils et des processus qu'il met en œuvre. Tout d'abord, le calendrier universel prévoit les responsabilités et un échéancier relatifs à certaines actions prévues au plan institutionnel de réussite. Ensuite, des réunions du personnel (*staff meeting*), auxquelles prennent part les membres du comité de pédagogie inclusive (*Universal Design for Learning*), abordent des sujets liés à la réussite. Ces réunions sont notamment des occasions d'apprécier l'efficacité de certaines mesures de réussite prévues au plan. Enfin, des sondages sont utilisés afin de jauger l'efficacité de certaines mesures de

réussite prévues au plan, comme les rencontres de rétroactions étudiant-professeur (*Student-teacher feedback meeting*). Ces sondages permettent en outre de collecter des données qui sont utilisées pour orienter l'actualisation du plan de réussite et pour mesurer la progression vers l'atteinte de certains des objectifs. En effet, les données collectées se retrouvent dans le rapport annuel que le Collège produit concernant son plan de réussite. Ce rapport, présenté au conseil d'administration de l'établissement, établit des liens explicites avec les objectifs du plan de réussite.

Bien que la Commission remarque que les processus décrits ne sont pas reliés de manière explicite à chacun des objectifs déterminés au plan de réussite de façon à en garantir la prise en charge systématique, elle constate qu'ils sont de nature à soutenir le Collège dans le suivi de la mise en œuvre et le suivi des résultats de sa planification liée à la réussite. L'établissement du rapport annuel permet notamment au Collège d'assurer le suivi de la mise en œuvre ainsi que le suivi des résultats en regard de plusieurs des objectifs de son plan. La recommandation est donc levée. La Commission porte toutefois à l'attention du Collège que l'élaboration de son prochain plan institutionnel de réussite pourrait être une occasion pour lui de parfaire ses mécanismes de suivi et leur articulation, et ce, dans une perspective d'amélioration continue de la qualité.

Veuillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le président,

Original signé

Denis Rousseau

c. c. M^{me} Michelle Fazioli, directrice des études
M. Max Salonine, directeur des études